

Date de dépôt : 14 octobre 2011

Pétition concernant le préau de l'école scolaire des Allobroges

Mesdames et
Messieurs les députés,

Au nom des habitants et voisins directs de l'école mentionnée ci-dessus, nous voudrions attirer votre attention sur les faits suivants :

Les faits

1. Tous les 2 à 3 ans environ, l'aire de jeux et la cour de récréation - destinées aux écoliers - sont détruites et remplacées à grands frais par une place goudronnée.
2. Au commencement des travaux, une partie des espaces verts a été supprimée, puis remplacée soit par du goudron, soit par du gravier ou encore par des surfaces de copeaux de bois.
3. Puis, 2 ans après, les espaces verts qui subsistaient ont été entièrement goudronnés, par étapes successives.
4. Entre 2001 et 2011, au moins 10 arbres ont été abattus et remplacés par des surfaces goudronnées. Seuls 2 arbres ont été replantés, malgré les engagements pris du service des espaces verts.
5. A présent, ce sont les surfaces composées de copeaux de bois, conçues pour atténuer le bruit et offrant une meilleure sécurité en cas de chute, qui sont évacuées par excavation, et goudronnées à coup de grosses dépenses.
6. Les aires de jeux pour les tout petits sont également sacrifiées au chantier en cours, les surfaces étant excavées et recouvertes de goudron, le tout engendrant de nouvelles dépenses importantes.
7. L'une de ces aires de jeux qui n'est plus utilisée depuis longtemps pour des raisons de sécurité et de surveillance, et dont l'accès est condamné par des grillages, est à présent démontée. De ce fait, un espace vert supplémentaire est détruit.

8. Ces aires de jeux et les espaces verts attenants, qui contribuent à minimiser les nuisances sonores, sont également détruits, pour être remplacés par un terrain de football, lequel engendre d'importantes nuisances sonores jusque tard dans la nuit.

Les constatations

1. Les points mentionnés ci-dessus démontrent, si besoin était, que le projet, fort éloigné des impératifs et considérations inhérents au fait que des enfants jouent à cet endroit, a transformé cette place en un lieu dangereusement inadapté à leur présence.
2. De plus, ce lieu est maintenant fréquenté par des personnes qui ne sont manifestement plus en âge d'être scolarisées en classe enfantine ou primaire, et qui, en l'absence de toute restriction d'accès, s'installent dans cette cour destinée aux enfants, mettent de la musique très fort, boivent, fument, et se défoulent au football contre les façades et les fenêtres au risque de les détériorer, tout en perturbant grandement le repos des environ 500 résidents jusque tard dans la nuit.
3. La transformation radicale de ce lieu destiné aux enfants fait que la cour de récréation a maintenant totalement perdu sa raison d'être.
4. En considérant les énormes dépenses financières engendrées par le chantier, ces aménagements sont effectués de manière totalement irresponsable, au détriment de ceux qui devraient en bénéficier au premier chef, à savoir les écoliers et le voisinage.

Au vu de ce qui précède, nous exigeons

1. L'arrêt immédiat de la destruction projetée du préau de l'école, et la remise en état des espaces verts et des aires de jeux spécialement conçues pour les enfants.
2. L'abandon de l'aménagement du terrain de football en faveur d'un espace de jeux destiné aux enfants.
3. La compensation de l'abattage des arbres par l'aménagement de nouvelles surfaces végétales de qualité égale ou équivalente.
4. La fermeture exceptionnelle de la cour d'école et de l'éclairage dès 20h le soir, et l'instauration de patrouilles de contrôle.
5. L'évaluation précise des investissements financiers, sur les 10 dernières années, consacrés aux transformations concernant le préau de l'école, et les réparations des façades et fenêtres suite aux déprédations.

Nous nous réservons en outre la possibilité d'examiner toute voie de droit nous permettant de faire valoir notre bon droit.

N.B. 92 signatures
p.a. Dr. Larissa Schlatter
1, quai du Cheval-Blanc
1227 Carouge